

PLUS DE 60 NOUVEAUX COMMERCES OUVERTS EN 2 ANS !



FOCUS SUR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ QUI ONT OUVERT MALGRÉ LA CRISE

Mis en ligne le 03 septembre 2021

2020-2021, malgré la crise sanitaire, malgré les confinements à répétition, des hommes et des femmes ambitieux se sont lancés dans l'aventure de l'entrepreneuriat.

On savait notre territoire dynamique et attractif dans nos nombreux parcs d'activités, bonne nouvelle ! Il l'est aussi dans les centres-bourgs de nos 12 communes !

En 2 ans, ce sont plus de 60 nouveaux commerçants qui se sont installés sur le territoire d'Erdre & Gesvres. Décryptage.

Des restaurants, des épicerie vac, des boulangeries, des coiffeurs, mais aussi un photographe, une librairie, une friperie, un tiers lieu, un magasin de déco... La liste est sans fin tant les nouveaux commerces d'Erdre & Gesvres sont aussi variés que nombreux. Qu'il s'agisse d'une reprise d'activité d'un commerce existant ou d'une création, ces nouvelles installations participent grandement à la revitalisation des centres-bourgs et bien sûr apportent un vrai service aux habitants.

Du côté de la communauté de communes, les élus avec les chargés de mission du service Développement Économique s'engagent bien évidemment pour le soutien du commerce de proximité. Ils mènent ensemble en amont des études sur les stratégies de développement commercial et la revitalisation des centres-bourgs.

En 2020-2021, 3 communes ont bénéficié de ces dispositifs d'études qui prennent en compte aussi bien l'aspect urbain que commercial de la commune, Fay-de-Bretagne, Héric, et Vigneux-de-Bretagne. En 2022, ce sera le tour des communes de Grandchamp-des-Fontaines, Saint-Mars-du-Désert et Nort-sur-Erdre.

Ces études commerciales s'articulent toujours autour de 3 séquences : d'abord un diagnostic approfondi de la commune, réalisé grâce à des entretiens avec les professionnels, des questionnaires, des tables rondes d'habitants et un travail de terrain afin de dresser un état des lieux détaillé du tissu « commerces et services », repérer les besoins, les potentialités au regard de l'évolution démographique et des projets d'aménagement urbain en cours et à venir.

Dans un second temps, des scénarios de développement sont envisagés en prenant soin de relever pour chacun ses avantages et ses freins.

Enfin, vient le temps du choix d'une stratégie, soutenue par un plan d'actions pour en assurer la mise en oeuvre.

Tout ce travail d'études préalables de projections dans l'action n'est qu'une partie de l'accompagnement proposé par la CCEG, et cette partie est surtout à destination des communes.

À travers cet article, Erdre & Gesvres souhaite mettre en lumière les commerçants de nos 12 communes. Qu'ils soient installés dans nos bourgs depuis 2020-2021, ou depuis plus longtemps, ces commerces sont la vitalité de nos communes, car ils apportent un service de proximité essentiel pour les habitants, et parce qu'ils contribuent à la dynamique économique de notre territoire par la création d'emplois. Il est donc important que nous puissions les accompagner, afin de garantir leur pérennité et leur développement. J'invite chacun d'entre vous à découvrir (ou redécouvrir) les commerces de nos communes, car habitants d'Erdre & Gesvres, nous sommes tous des clients potentiels. »

Philippe EUZÉNAT, Vice-président délégué à l'animation économique

Pour ceux ou celles qui souhaitent s'installer, reprendre ou créer un commerce, la communauté de communes Erdre & Gesvres et la plateforme Initiative Loire Atlantique Nord (ILAN) sont également présents pour les accompagner financièrement et humainement dans leur projet.

Initiative Loire Atlantique Nord regroupe les territoires d'Erdre & Gesvres, Blain, Nozay et Châteaubriant Derval, et propose un prêt d'honneur à taux 0 % aux créateurs d'entreprises allant jusqu'à 14 000 € pour financer le lancement de l'activité, aux repreneurs jusqu'à 80 000 € pour financer la reprise d'une entreprise ou aux chefs d'entreprises pour financer la croissance jusqu'à 15 000 €.

La particularité et contrepartie de ce prêt à taux 0 est qu'il est personnel et complémentaire à un financement bancaire.

Parmi les 60 commerces qui se sont installés ces deux dernières années, 23 ont sollicité et obtenu un prêt d'honneur auprès d'ILAN, et ce pour un montant total de 210 000 euros.

Si vous aussi, vous souhaitez ouvrir un commerce ou reprendre une entreprise, contactez le service Développement Économique par mail à l'adresse conomie@cceg.fr ou par téléphone au 02 40 12 32 91

Les commerçants ont une nouvelle interlocutrice à la communauté de communes !

La CCEG a créé un poste de chargé de mission entièrement dédié aux commerces sur le territoire. Estelle Tissot, qui travaillait à l'aménagement des parcs d'activités au sein du service développement économique de la CCEG, a changé de missions en mars 2021 afin d'exercer le poste de chargée de mission commerce.

Aussi pour toute demande liée au commerce, n'hésitez pas à contacter Estelle TISSOT au 06 77 38 90 08 ou par mail : estelle.tissot@cceg.fr

PLUS DE 60 NOUVEAUX COMMERCES OUVERTS EN 2 ANS !



RETOUR À LA LISTE





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00